

RSFP : 41 attestations de compétence ont été remis par le préfet du Gers

La Reconnaissance des Savoir Faire Professionnels (RSFP) une étape importante pour les jeunes en situation d'exclusion



RSFP : 41 attestations de compétence ont été remis par le préfet du Gers

« Par votre compétence, votre savoir faire en entreprise où collectivité, c'est un honneur pour l'État de vous accueillir ici », c'est ainsi que le préfet du Gers s'adressait ce 29 juin aux 41 récipiendaires d'une attestation de reconnaissance des savoir-faire professionnel, RSFP. Ces jeunes diplômés issus de l'éducation spécialisée dispensée à l'IME du Bas Armagnac, l'IMPRO de complexe Pagès à Beaumarchés, et de l'ESAT-l'ESSOR de Monguilhem se voient reconnus pour entrer dans le monde de l'emploi.

Quid de l'obtention du diplôme

« C'est en 2001 sous l'égide de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, AFPA, que s'inscrit le dispositif RSFP », détaille Gérard Prat, de l'AFPA Occitanie. Il s'agit de mettre en avant « l'action socio-éducative et pédagogique déployée autour du projet professionnel et social de chaque individu pour faciliter son expression, la reconnaissance de ses savoirs faire et le développement de sa trajectoire professionnelle et de ses choix ». Cela dans le but de participer à la lutte contre l'exclusion des individus, les inégalités sociales et les discriminations.

Suite à divers entretiens, référent accompagnateur et référent externe, et des épreuves pratiques que les candidats volontaires pourront obtenir un portefeuille des compétences et une attestation de reconnaissance des savoir-faire leur seront remis lors d'une cérémonie officielle. Ce fut le cas ce 29 juin où les 41 récipiendaires n'étaient pas peu fiers de recevoir leurs diplômes, ce que faisait remarquer Marie-Josée Lacaze, animatrice RSFP.



Les 42 récipiendaires.



Le préfet, Xavier Brunetière, honoré de recevoir les candidats.